

Guide de l'étudiant étranger dans le cadre d'un programme d'échanges d'étudiants

Les programmes d'échanges permettent à des étudiants inscrits à une université étrangère (université d'attache), selon les conditions et modalités prévues aux ententes, de poursuivre leurs études à l'Université de Montréal (université d'accueil) pendant une période maximale d'un an. Les cours qu'ils y réussissent sont reconnus par leur université d'attache et comptent pour l'obtention de leur diplôme.

Les étudiants intéressés par un programme d'échanges à l'UdeM peuvent le faire par l'un des deux canaux suivants:

- Les [ententes bilatérales](#) signées avec des partenaires institutionnels de premier plan de tous les continents;
- Le programme d'échanges d'étudiants du [National Student Exchange](#) auquel l'UdeM a adhéré qui permet des échanges au niveau du premier cycle particulièrement, avec près de 200 universités partenaires principalement des États-Unis (incluant Puerto Rico, Guam et les Îles vierges américaines), mais également du Canada. Pour savoir si votre université fait partie de NSE, [cliquez ici](#).
- Le programme [TASSEP](#)

Domaines d'études ouverts aux étudiants en programme d'échanges

L'UdeM offre une gamme de programmes variés dans presque tous les domaines de la connaissance:

- [Université de Montréal - 1er cycle \(programmes et cours disponibles\)](#)
- [Université de Montréal - 2e et 3e cycles](#)

Cependant, les programmes suivants ne sont pas offerts:

- Géologie
- Foresterie
- Agriculture

La plupart des disciplines enseignées à l'Université de Montréal sont accessibles aux étudiants en programmes d'échanges. Veuillez toutefois lire attentivement [la liste des programmes fermés, restreints et particularités](#).

À l'UdeM, les programmes en génie et en administration sont offerts par nos écoles affiliées qui gèrent de façon indépendante leurs partenariats et leurs programmes d'échanges d'étudiants. Pour plus d'information, veuillez visiter leur site Web:

- [École Polytechnique de Montréal \(génie\)](#)
- [HEC Montréal \(gestion et sciences de l'administration\)](#)

Il faut également savoir que les programmes d'échanges bilatéraux ne portent souvent que sur une ou quelques disciplines; vous devez donc vous assurer que l'entente que votre université a conclue avec l'UdeM englobe votre discipline.

Veuillez noter que les programmes offerts au campus de l'UdeM à Laval ne sont pas ouverts aux étudiants en programme d'échanges.

Période d'échange

[Calendrier académique 2016-2017](#)

À l'UdeM, les sessions régulières sont celles d'automne (début septembre à fin décembre) et d'hiver (début janvier à fin avril). L'été est une session complémentaire et n'est généralement pas obligatoire. Durant la session d'été, le nombre de cours offerts est restreint et les étudiants en échange doivent être inscrits à temps plein.

Nous suggérons vivement aux étudiants de l'extérieur de l'Amérique du Nord de séjourner en nos murs pour toute l'année universitaire (sessions d'automne et d'hiver). Il faut en effet un certain temps à ces étudiants pour bien s'intégrer à notre système universitaire; c'est dire que ceux qui ne viennent ici que pour une session commencent tout juste à pleinement bénéficier de l'échange au moment où ils doivent plier bagages et rentrer dans leur pays d'origine. Sachez en outre que les étudiants qui viennent à l'UdeM pour toute l'année universitaire arrivent à se loger beaucoup plus facilement que ceux qui n'y séjournent que quatre mois.

Cycles d'études

Le système d'enseignement supérieur québécois présente de très grandes similitudes avec celui qui est en cours d'adoption en Europe (implantation du processus de Bologne). Il se compose:

- d'un premier cycle de trois ans (baccalauréat);
- d'un deuxième cycle de deux ans (maîtrise);
- d'un troisième cycle d'une durée minimale de quatre ans (doctorat).

La plupart des programmes bilatéraux s'adressent aux étudiants des trois cycles d'études. Le programme NSE s'adresse principalement aux étudiants de premier cycle, mais l'UdeM est ouverte à recevoir des étudiants des cycles supérieurs.

Le système nord-américain

Les cursus qu'offre l'Université de Montréal ne sont pas les mêmes que ceux des universités européennes. Si la langue d'enseignement de l'Université de Montréal (le français) la distingue de l'ensemble des autres établissements du continent, les programmes et cours que l'on y offre sont tout ce qu'il y a de plus nord-américains. L'étudiant européen, qui parfois a l'habitude de travailler de manière « épisodique » à son programme d'études, ne pourra faire de même à l'UdeM. Les programmes et les validations de cours exigent que l'on s'y attelle de façon constante. Chaque matière se valide en une session par des examens de mi-session, des examens finaux et des travaux à rendre. En outre, on exige souvent de l'étudiant qu'il effectue un grand nombre de lectures.

Connaissance de la langue anglaise

Tous les cours sont offerts en français et tous les examens se font également dans cette langue (à l'exception des cours de quelques programmes portant sur l'apprentissage d'autres langues). Cela dit, de nombreux ouvrages de référence utilisés par les professeurs sont en langue anglaise, notamment dans les sciences « dures » et aux études supérieures. Dans bon nombre de disciplines, l'étudiant qui n'a pas une connaissance raisonnable de cette langue s'expose à bien des tracas.

Conditions de participation au programme d'échanges d'étudiants

L'étudiant qui participe à un programme d'échanges doit:

- au premier cycle: avoir fait l'équivalent d'au moins une année d'études à temps plein dans le programme auquel il est inscrit à son université d'attache;
- aux cycles supérieurs: avoir complété au moins le premier semestre dans le programme de maîtrise ou de doctorat auquel il est inscrit dans son université d'attache;
- rester inscrit au programme d'études dans l'université d'attache pendant son séjour à l'Université de Montréal;
- obtenir de son université d'attache l'approbation du plan d'études qu'il compte poursuivre à l'UdeM;
- avoir une connaissance de la langue française de niveau intermédiaire ou intermédiaire-avancé;
- posséder un très bon dossier scolaire;
- répondre aux exigences particulières imposées par l'unité académique où il désire étudier.

Critères de sélection

Le nombre de participants admis à un programme d'échanges est déterminé par chaque unité académique en fonction du nombre de places disponibles dans le programme d'études et du nombre de candidats admissibles. Les taux de succès varient grandement d'une unité à l'autre. Meilleur est votre dossier scolaire, meilleures seront vos chances d'être sélectionné comme candidat à un programme d'échanges.

Obligations et privilèges des participants admis

Le candidat qui est accepté à un programme d'échanges:

- reste inscrit à temps plein à son université d'attache et y acquitte les frais de scolarité (l'Université de Montréal s'engage à ne pas exiger le paiement de frais de scolarité des étudiants qu'elle accueille en programme d'échanges. Toutefois, il est à noter que certains frais pour l'inscription à des cours d'anglais ou encore reliés à l'achat de matériel didactique peuvent être demandés);
- est également inscrit à l'Université de Montréal, où il s'engage à étudier à temps plein pendant au moins un semestre, mais pas plus d'une année universitaire, dans un programme d'études approuvé par son département ou sa faculté d'attache;
- bénéficie des crédits obtenus à l'Université de Montréal pour fins d'obtention de diplôme à son université d'attache. L'Université de Montréal ne délivre pas de diplôme aux étudiants qu'elle accueille en programme d'échanges;
- assume les frais divers exigés par l'Université de Montréal (frais administratifs et d'assurance-maladie obligatoires);
- assume les frais de transport et de séjour pour lui-même et pour les personnes à sa charge.

Les séjours de recherche

En principe, nous acceptons en programmes d'échanges les étudiants qui désirent s'inscrire à des «crédits de recherche», que ce soit à la maîtrise ou au doctorat, et que l'étudiant suive ou non des cours réguliers. Sachez toutefois que vous devez, avant de nous faire parvenir votre demande de participation à un programme d'échanges, avoir obtenu l'approbation de l'un de nos professeurs-chercheurs qu'il dirige vos travaux de recherche. Nous rejetons automatiquement tous les dossiers «recherche» pour lesquels un tel accord n'a pas été obtenu. Chaque département de l'Université possède [un site web](#) où l'on retrouve les intérêts de recherche des professeurs.

Pour soumettre une demande d'admission à un séjour de recherche, veuillez-vous référer à [ce document](#) qui contient toutes les informations nécessaires.

Les stages

On ne peut venir en programme d'échanges pour «faire un stage à l'étranger». Les programmes d'échanges ont pour unique but de permettre à un étudiant de suivre des cours (ou de faire de la **recherche**) dans un autre établissement. Les règlements de [Citoyenneté et Immigration Canada](#) sont par ailleurs clairs: un étudiant étranger ne peut s'inscrire à un stage (rémunéré ou non) que si celui-ci est essentiel à la réussite de son programme d'études au Canada. Il faut en outre savoir que, pour diverses raisons, la plupart des employeurs ne sont pas intéressés à accueillir des stagiaires étrangers.

Dans certains cas, les unités permettent à des étudiants de s'inscrire à des stages intégrés au cursus, mais ce n'est pas la règle générale. Communiquez avec [l'unité concernée](#) avant de finaliser votre demande de participation au programme d'échanges.

Notez que la maîtrise pour les départements de sciences de la Faculté des arts et des sciences (FAS) est une maîtrise de recherche et non de cours avec stage.

Démarches d'admission au programme d'échanges

Préparer la demande de participation

Vous devez:

- être inscrit à une université avec laquelle nous avons une entente prévoyant des échanges d'étudiants: (ententes [bilatérales](#) (générales et sectorielles); entente [NSE](#) ou [TASSEP](#))
- vous assurer que vous rencontrez chacune des conditions de participation précédemment énoncées;
- Vous assurer de respecter [les contraintes de certains programmes offerts à l'UdeM](#) ;
- Choisir la période d'échange (sessions d'automne et/ou d'hiver);
- Rencontrer le service des relations internationales responsable des échanges d'étudiants de votre université d'attache afin d'obtenir le lien de demande d'admission en ligne et d'autres conseils judicieux au sujet du programme d'échanges;
- Effectuer votre choix de cours et obtenir l'approbation du responsable des études de votre unité/université d'attache quant au plan d'études projeté à l'UdeM.

Effectuer le choix de cours

Conseils

Vous devez choisir des cours qui correspondent à un seul programme à l'Université de Montréal. Toutefois, certains programmes de cours sont multidisciplinaires et vous permettent ainsi de choisir plusieurs cours de plusieurs programmes:

- [Mineure arts et sciences \(limite de 2 cours par discipline\)](#)
- [Mineure en musique, art et société](#)
- [Mineure en études québécoises](#)
- [Études internationales](#)
- [Mathématique et économie](#)
- etc...

Nous vous conseillons de consulter avec attention les [descriptions de chacun des programmes d'études](#) que nous offrons et une liste des cours les constituant dans l'onglet «structure du programme». Vous trouverez également un descriptif de chacun des cours du [1^{er} cycle](#) et des [cycles supérieurs](#). Veuillez accorder une attention particulière à la case «préalable» où l'on indique quels cours (ou leur équivalent) doivent avoir été réussis avant de s'inscrire au cours dont il est question.

Notez que le premier chiffre du sigle d'un cours correspond à son niveau: 1, 2 et 3 pour la 1^{ère}, 2^e ou 3^e année du baccalauréat; 6 pour les cours de maîtrise et 7 pour ceux de doctorat.

Vous pouvez vérifier la disponibilité des cours en cliquant sur le sigle du cours désiré, ou en inscrivant le sigle du cours sur le site de l'[admission](#).

Attention: Il arrive fréquemment que les responsables des études de l'UdeM modifient un choix de cours présenté par un étudiant en programme d'échanges. Dans la plupart des cas, cela est dû à un conflit d'horaire (deux cours donnés en même temps) ou au fait que l'étudiant n'a pas la formation requise pour s'inscrire à un cours donné. Certains séminaires de maîtrise et de doctorat ne sont par ailleurs pas donnés à chaque session ou année. En outre, on ne permet pas aux étudiants en programmes d'échanges de s'inscrire à certains cours.

Niveau des cours que vous suivrez à l'UdeM

Il est impossible d'établir une table de correspondance entre programmes universitaires de différents pays. Nous vous conseillons de discuter avec les responsables de votre université d'attache qui, sur la base de l'expérience passée, pourront sans doute vous prodiguer de précieux conseils à cet égard. En cas de doute, le Service des relations internationales de votre établissement a toujours le loisir de communiquer avec nous.

Nombre de cours auxquels vous devez être inscrit

Les étudiants en programmes d'échanges doivent être inscrits à plein temps à l'Université de Montréal:

- Au premier cycle, cela correspond à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits de cours par session. Un crédit équivaut à 15 heures en salle de cours; la plupart des cours sont de 3 crédits (3 heures par semaine * 15 semaines). Pour les étudiants européens, au premier cycle, 1 crédit UdeM équivaut à 2 crédits ECTS.
- Aux deuxième et troisième cycles, l'étudiant doit être inscrit à un minimum de 6 crédits et à un maximum 9 crédits de cours ou de recherche par session. Un cours de cycle supérieur de 3 crédits UdeM a une équivalence de 8 à 10 crédits ECTS.

Attention, il ne s'agit pas là d'une moyenne, vous devez être inscrit au nombre minimum de crédits à chacune des sessions.

Finaliser la demande de participation

Réunir tous les documents requis (les dossiers incomplets ou bâclés seront automatiquement rejetés)

- Le sommaire de la demande d'admission en ligne. Ce lien vous sera communiqué après votre nomination par votre université d'attache;
- Le [plan d'études et autorisations](#) (liste des cours que vous envisagez suivre à l'Université de Montréal), approuvé et signé par le responsable académique de votre institution d'attache (incluant le nom et le sigle du cours) et signé et daté par l'étudiant;
- Une [lettre de motivation en français](#) présentant les objectifs académiques que vous souhaitez atteindre en participant au programme d'échanges;
- Une copie officielle des [relevés de notes](#) attestant les cours universitaires complétés et incluant les résultats de la dernière année d'études (***accompagné d'une traduction française ou anglaise si le document est rédigé dans une autre langue***);
- La [liste des cours auxquels vous êtes présentement inscrit](#) à votre établissement d'attache (nom et brève description des cours, maximum 2 pages);
- Une [attestation de votre connaissance du français](#), si ce n'est pas votre langue maternelle, délivrée par un organisme reconnu (département de langues de votre université d'attache, Alliance française, école de langues, etc.): *à noter que le niveau minimal habituellement accepté est **intermédiaire ou intermédiaire/avancé**, dépendamment du programme.*
- Une [lettre de recommandation du directeur des études](#), du conseiller ou de l'autorité appropriée;
- Une copie de l'acte de naissance (avec le nom des parents et le nom de l'étudiant) ou livret de famille.
- Les candidats aux programmes d'architecture, de design industriel et de design d'intérieur doivent également joindre un [portfolio](#) à leur dossier.
- Les candidats au programme d'études anglaises doivent soumettre une lettre de motivation en anglais.

Envoyer la demande de participation

Caroline Téhard Conseillère en mobilité étudiante – Europe et Moyen Orient Direction des Affaires Internationales Université de Montréal caroline.tehard@umontreal.ca	Maï Murray Conseillère en mobilité étudiante – Amériques, Asie-Pacifique et Afrique Direction des Affaires Internationales Université de Montréal mai.murray@umontreal.ca
---	--

<u>Par messagerie (DHL, FEDEX...) - fortement recommandé :</u> Direction des affaires internationales Université de Montréal 3744, rue Jean-Brillant, bureau 581 Montréal (Québec) H3T 1P1 CANADA	<u>Par courrier régulier :</u> Direction des affaires internationales Université de Montréal Pavillon 3744 rue Jean Brillant C.P. 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3J7 CANADA
---	---

Respecter les dates limites

Dû au nombre élevé de demandes de participation reçues à chaque année et étant donné les restrictions relatives au nombre de places réservées aux étudiants en programme d'échanges, **nous recommandons fortement à nos partenaires de nous faire parvenir les dossiers de candidature avant le 1^{er} avril, et au plus tard le 1^{er} mai**, tant pour la session d'automne, la session d'hiver que pour l'année académique complète (automne et hiver).

Sélection des étudiants par l'université d'attache*	Au plus tard le 10 mars
Session d'automne (sept. à déc.) et année académique complète (sept. à avril)	Avant le 1 ^{er} avril, au plus tard le 1 ^{er} mai
Session d'hiver (janvier à avril)	Au plus tard le 1 ^{er} septembre
Veuillez noter que certaines unités académiques ont des dates limites différentes, veuillez ainsi vous référer à la liste des programmes fermés et restreints et les sites web des unités.	

*** L'université partenaire doit faire parvenir un courriel de sélection indiquant le nom des étudiants, leur domaine d'études, la période de l'échange étudiant et leur courriel.**

Attendre la réponse

Les délais de réponse dépendent et varient en fonction des programmes d'études et du nombre de demandes reçues. Il faut compter de quatre à huit semaines entre la date de réception du dossier à l'Université de Montréal et l'envoi de la lettre d'acceptation.

Les refus

Soumettre une candidature au programme d'échanges étudiants à l'UdeM ne garantit pas l'admission. Au cours des dernières années, environ 90% des étudiants désirant venir à l'Université de Montréal en programme d'échanges ont obtenu une réponse positive. Notez toutefois que les taux de succès varient singulièrement d'un programme d'études à l'autre. Sachez en outre que ces taux sont nettement plus élevés pour les demandes présentées dans le cadre d'ententes bilatérales ou du programme d'échanges du *National Student Exchange (NSE)*.

Les démarches avant l'arrivée à Montréal

Se familiariser avec le Centre étudiant

[Le Centre étudiant](#) - Votre dossier étudiant en ligne

Le Centre étudiant réunit vos données d'études personnelles et les opérations relatives à votre cheminement universitaire en un lieu unique et sécurisé.

- Inscription (ajout, annulation ou abandon de cours)
- Données d'études (horaire personnel, relevé de notes, attestation, rapport de cheminement)
- Finances (relevé de compte, reçu d'impôt, exonération des droits)
- Admission (suivi de la demande d'admission, offre d'admission)
- Rechercher (un horaire, un cours ou un programme d'études)
- Changer ses coordonnées
- Aide financière (aide financière versée)